



COURRIER ARRIVE LE:

15 JUIN 2017

N° Enregistrement:

**Pôle Grands Travaux, Routes,
Patrimoine départemental, Collèges, Transports**

Service des Transports

Flavin, le **12 JUIN 2017**

Mesdames et Messieurs les Proviseurs et Directeurs de Lycées,

La rentrée scolaire de septembre 2017 approche. A ce titre, mes services préparent l'organisation des transports et les familles peuvent faire la demande de carte scolaire depuis le 1^{er} juin 2017.

Les tarifs validés par l'assemblée départementale sont reconduits pour l'année 2017/2018, à savoir :

- ❖ Elèves quotidiens/demi-pensionnaires :
 - Premier enfant : 130€
 - Deuxième enfant : 100€
 - Troisième enfant : 50€
 - Quatrième et plus : gratuit
- ❖ Elève interne : 90€
- ❖ Elève non ayant droit départemental (quotidien ou interne) : 444€
- ❖ Duplicata suite à la perte de la carte : 15€

L'inscription se fait par voie électronique sur le site internet du Conseil départemental « transports.aveyron.fr ». Des imprimés seront également à la disposition des familles.

Comme pour l'année scolaire écoulée, les titres de transport des élèves demi-pensionnaires et internes seront établis par le service des transports.

L'envoi des cartes aux familles ne pourra avoir lieu qu'après paiement. Le paiement pourra être effectué, soit directement en ligne, soit par chèque adressé au service des Transports.

Si les familles optent pour le paiement en ligne, elles ont la possibilité d'un paiement en trois fois si l'inscription est effectuée avant le 31 juillet 2017.

Vous trouverez pour votre information, joint à cet envoi :

- ❖ Des affiches à mettre en place dans vos locaux.
- ❖ Quelques formulaires internes et quotidiens

Egalement, je souhaite que vous puissiez relayer ces informations, notamment l'inscription en ligne qui a débuté le 1^{er} juin 2017, par le biais de l'ENT.

Je tiens à vous informer, qu'en application de la Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), la compétence exercée jusqu'à présent par le Conseil département de l'Aveyron sera transférée à la Région Occitanie à compter du 1^{er} septembre 2017. Toutefois, le service des Transports du Conseil départemental de l'Aveyron restera votre interlocuteur jusqu'à la fin de l'année 2017, dans le cadre d'une délégation de compétence de la Région au département.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Proviseurs et Directeurs de Lycées, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président
Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Le Directeur Général Adjoint
Chargé des Services Techniques


Ernest DURAND



NOTICE EXPLICATIVE POUR COMPLETER
VOTRE DEMANDE DE CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE



ELEVE INTERNE (Transport le lundi et le vendredi)

Les informations réglementaires des Transports Scolaires sont consultables sur le site : transports.aveyron.fr

① Imprimé à compléter, à signer et à renvoyer au :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AVEYRON
Service des Transports
Route du Monastère
CS10024
12450 FLAVIN

- Remplir impérativement toutes les rubriques
- Remplir 1 imprimé par élève interne

② Joindre le règlement correspondant par chèque libellé à l'ordre de la **Régie des Transports Scolaires**. (Indiquer au dos du chèque, le nom et prénom de l'élève. Ne pas agraffer le chèque).

Nota : Un échelonnement de paiement pour une inscription avec cet imprimé n'est pas possible.

**TOUTE DEMANDE NON ACCOMPAGNÉE DU CHÈQUE NE SERA PAS TRAITÉE.
Aucun remboursement ne sera effectué.**

③ Tarifs du titre de transport (à utiliser pour totaliser le montant dû pour tous vos enfants *internes*).

TARIF CARTE	CAS PARTICULIERS
90 € pour chaque élève transporté	<ul style="list-style-type: none">• Garde alternée (gratuit pour la 2^{ème} demande)• Gratuit pour les enfants relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance placés uniquement en Famille d'accueil agréée par le Conseil Départemental de l'Aveyron (Joindre l'attestation)

④ **Elèves non concernés par cette inscription**

- Les élèves bénéficiant d'un transport relevant de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- Les élèves voyageant sur des services SNCF
- Les élèves domiciliés hors département
- Les étudiants poursuivant leurs études après le bac

⑤ **Titre de transport provisoire**

Utilisation possible en attendant la carte définitive jusqu'au **29 septembre 2017** (uniquement si vous avez transmis une demande d'inscription).



Demande de carte de transport scolaire

Établir une demande par élève

ÉLÈVE INTERNE - Lundi et Vendredi

Année scolaire 2017/2018



**SERVICE
TRANSPORTS**

Joindre impérativement le chèque de 90 € à l'ordre de la Régie des Transports Scolaires (ne pas agraffer).

SITUATION	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} demande		Changement d'adresse : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
	<input type="checkbox"/> Déjà inscrit l'an dernier (interne)	→	Changement établissement scolaire : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

ÉLÈVE	Nom :	Prénom :
	Date de naissance : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin

PARENTS ou TUTEUR	Nom (*):	Prénom :
	Adresse :	
	Commune :	Code postal :
	Téléphone :	Portable 1 :
	É-mail :	Portable 2 :
	Distance domicile-établissement : km	
Vous recevrez des SMS, notamment dans le cas de suspension générale de service, sauf si vous cochez cette case → <input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/> Garde alternée <input type="checkbox"/> Famille d'accueil agréée par le Conseil Départemental de l'Aveyron ↑ A cocher si tel est le cas ↑ (Joindre attestation ASE) [Voir notice explicative]		
(*) Si garde alternée, une deuxième demande est à établir par le deuxième parent		

SCOLARITÉ	Nom de l'établissement scolaire :		Commune :		
	<input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé				
	<i>Précisez les sections et les options, elles servent à déterminer la qualité d'ayant droit</i>				
	<i>Section ou spécialité</i>				
	<input type="checkbox"/> 6 ^e	<input type="checkbox"/> SEGPA	<input type="checkbox"/> 2 ^e	<input type="checkbox"/> CAP	<i>Options obligatoires</i>
	<input type="checkbox"/> 5 ^e	<input type="checkbox"/> CIPPA	<input type="checkbox"/> 1 ^e	<input type="checkbox"/> Bac Pro	
<input type="checkbox"/> 4 ^e	<input type="checkbox"/> DP6	<input type="checkbox"/> T	<input type="checkbox"/> 3 ^e Tech	<i>Options facultatives</i>	
<input type="checkbox"/> 3 ^e	<input type="checkbox"/> ULIS			1 ^e	
				2 ^e	
				<i>Langues étudiées</i>	
				Lv1	
				Lv2	
				Lv3	
<input type="checkbox"/> Spécialité professionnelle :					

A découper, à conserver et à présenter au chauffeur

TITRE PROVISOIRE DE TRANSPORT 2017/2018



Date : Nom : Prénom :

Commune résidence : Etablissement scolaire :

Date de validité limitée au 29 septembre 2017



Nom du transporteur utilisé en 2016-2017 :
(si élève interne en 2016-2017)

N° circuit (voir carte de transport 2016-2017) :

→ Point de montée aller : Commune :

→ Point d'arrivée : Commune :

Aller - retour

4 voyages

Joindre IMPERATIVEMENT le règlement de 90 Euros par chèque à l'ordre de la Régie des Transports Scolaires (ne pas agraffer).

Indiquer au dos du chèque les nom et prénom de l'élève

Adresse : Service des Transports - Route du Monastère – CS 10024 – 12450 FLAVIN

Date :

Signature du représentant légal :

Si cette partie vous concerne, remplissez l'imprimé SNCF à retirer à la gare

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant, auprès du Conseil départemental de l'Aveyron
Service des Transports - Route du Monastère – CS 10024 – 12450 FLAVIN

Cadre réservé à l'administration

Numéro de circuit :

90 €

Gratuit

444 € (NAD)

Rejet

Les informations règlementaires sont consultables sur le site :
transports.aveyron.fr



Demande de carte de transport scolaire



Établir une demande par élève

ÉLÈVE DEMI-PENSIONNAIRE

Année scolaire 2017/2018

**SERVICE
TRANSPORTS**

SITUATION	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} demande	→	Changement d'adresse :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
	<input type="checkbox"/> Déjà inscrit l'an dernier		Changement établissement scolaire :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

ÉLÈVE	Nom :	Prénom :
	Date de naissance : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin

PARENTS ou TUTEUR	A remplir obligatoirement	
	Nom (*):	Prénom :
	Adresse :	
	Commune :	Code postal :
	Téléphone :	Portable 1 :
	É-mail :	Portable 2 :
	Distance domicile-établissement : km	
Vous recevrez des SMS, notamment dans le cas de suspension générale de service, sauf si vous cochez cette case → <input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/> Garde alternée	<input type="checkbox"/> Famille d'accueil agréée par le Conseil Départemental de l'Aveyron	
↑ A cocher si tel est le cas ↑ (Joindre attestation ASE) [Voir notice explicative]		
(*) Si garde alternée, une deuxième demande est à établir par le deuxième parent		

SCOLARITÉ	Nom de l'établissement scolaire :		Commune :	
	<input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé			
	<i>Précisez les sections et les options, elles servent à déterminer la qualité d'ayant droit</i>			
	<i>Section ou spécialité</i>			
	<input type="checkbox"/> Maternelle	<input type="checkbox"/> 6 ^e	<input type="checkbox"/> 2 ^e	<i>Options obligatoires</i>
	<input type="checkbox"/> CP	<input type="checkbox"/> 5 ^e	<input type="checkbox"/> 1 ^e	
	<input type="checkbox"/> CE1	<input type="checkbox"/> 4 ^e	<input type="checkbox"/> T.....	1 ^e
<input type="checkbox"/> CE2	<input type="checkbox"/> 3 ^e	<input type="checkbox"/> DP6.....	2 ^e	
<input type="checkbox"/> CM1	<input type="checkbox"/> CIPPA	<input type="checkbox"/> CAP.....	<i>Options facultatives</i>	
<input type="checkbox"/> CM2	<input type="checkbox"/> SEGPA	<input type="checkbox"/> Bac Pro.....	1 ^e	
<input type="checkbox"/> ULIS		<input type="checkbox"/> 3 ^e Tech	2 ^e	
<input type="checkbox"/> Autre :				

A découper, à conserver et à présenter au chauffeur

TITRE PROVISOIRE DE TRANSPORT 2017/2018

	Date :	Nom :	Prénom :	
	Commune résidence :		Etablissement scolaire :	
Date de validité limitée au 29 septembre 2017				

TRANSPORT

Nom du transporteur utilisé en 2016-2017 :

N° circuit (voir carte de transport 2016-2017) :

→ Point de montée aller : Commune :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Si vous avez 2 enfants demi-pensionnaire ou plus inscrits aux transports scolaires organisés par le Conseil départemental, renseignez les lignes suivantes :

	Nom	Prénom	Établissement
2 ^e enfant :
3 ^e enfant :
4 ^e enfant :
5 ^e enfant :

Voir la notice explicative jointe pour le calcul de la somme à régler pour l'année 2017 - 2018.

Joindre IMPERATIVEMENT le règlement correspondant par chèque à l'ordre de la Régie des Transports Scolaires (ne pas agraffer).

Indiquer au dos du chèque les nom et prénom de l'élève

Adresse : Service des Transports - Route du Monastère – CS 10024 – 12450 FLAVIN

Date :

Signature du représentant légal :

SNCF*Si cette partie vous concerne, remplissez l'imprimé SNCF à retirer à la gare*Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant, auprès du Conseil départemental de l'Aveyron
Service des Transports - Route du Monastère – CS 10024 – 12450 FLAVIN**Cadre réservé à l'administration**

Numéro de circuit :

 130 € 100 € 50 € Gratuit 444 € (NAD) RejetLes informations réglementaires sont consultables sur le site :
transports.aveyron.fr



NOTICE EXPLICATIVE POUR COMPLETER VOTRE DEMANDE DE CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE



ÉLÈVE DEMI-PENSIONNAIRE

Les informations règlementaires des Transports Scolaires sont consultables sur le site : transports.aveyron.fr

1 Imprimé à compléter, à signer et à renvoyer au :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AVEYRON
Service des Transports
Route du Monastère
CS10024
12450 FLAVIN

- Remplir impérativement toutes les rubriques
- Remplir 1 imprimé par élève demi-pensionnaire
- Chaque demande concernant des enfants d'une même famille doit **impérativement** être faite sous le nom du même représentant légal.

2 Joindre le règlement correspondant par chèque libellé à l'ordre de la **Régie des Transports Scolaires**. (Indiquer au dos du chèque le nom, prénom de l'élève. Ne pas agraffer le chèque).

Nota : Un échelonnement de paiement pour une inscription avec cet imprimé n'est pas possible.

TOUTE DEMANDE NON ACCOMPAGNEE DU CHEQUE NE SERA PAS TRAITEE.
Aucun remboursement ne sera effectué.

3 Tarifs du titre de transport (à utiliser pour totaliser le montant dû pour tous vos enfants **demi-pensionnaires**)

TARIFS CARTES		CAS PARTICULIERS
1 ^{er} enfant	130 €	<ul style="list-style-type: none">• Garde alternée (gratuit pour la 2^{ème} demande)• Gratuit pour les enfants relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance placés uniquement en Famille d'accueil agréée par le Conseil Départemental de l'Aveyron (Joindre l'attestation)
2 ^{ème} enfant	100 €	
3 ^{ème} enfant	50 €	
4 ^{ème} et suivants	0 €	

4 **Elèves non concernés par cette inscription**

- les élèves **domiciliés et scolarisés** sur le territoire de Rodez-Agglomération (Communes de Rodez, Druelle, Le Monastère, Luc Primaube, Olemps, Onet le Château, Sainte Radegonde, Sébazac Concourès)
- la Communauté de Communes du Bassin Decazeville Aubin (Communes d'Aubin, Cransac, Decazeville, Firmi, Viviez)
- la Communauté de Communes de Millau Grands Causses (Communes de Millau Ville et Creissels)
- les élèves bénéficiant d'un transport relevant de la Maison Départementale des Personnes Handicapés (MDPH)
- les élèves voyageant sur des services SNCF
- les étudiants poursuivant leurs études après le bac.

5 **Titre de transport provisoire**

Utilisation possible en attendant la carte définitive jusqu'au **29 septembre 2017** (uniquement si vous avez transmis une demande d'inscription)

